

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

>RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

> 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT

Code du produit : FDS444

Voir liste des références en annexe

UFI : KE01-90VX-A007-3RAN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures & Vernis pour artistes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PEBEO SAS.

Adresse : CS 10106 .13881.GEMENOS CEDEX.FRANCE.

Téléphone : 33 (0) 4.42.32.08.08. Fax : 33 (0) 4.42.32.01.70.

reglementation@pebeo.com

www.pebeo.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

Autres numéros d'appel d'urgence

Belgique : +32 70 245 245 L uxembourg : +352 8002 5500 S uisse : +41 1 145

>RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Liquide inflammable, Catégorie 2 (Flam. Liq. 2, H225).

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (EUH066).

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3 (STOT SE 3, H336).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

> Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS02



GHS07

Mention d'avertissement :

DANGER

Identificateur du produit :

607-024-00-6

ACETATE D'ISOPROPYLE

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H225

Liquide et vapeurs très inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) $\geq 0.1\%$ publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0,1\%$ présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges****Composition :**

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: 607-024-00-6	GHS02, GHS07	C	50 $\leq x\%$ < 100
CAS: 108-21-4	Dgr	[1]	
EC: 203-561-1	Flam. Liq. 2, H225		
REACH: 01-2119537214-46-xxxx	Eye Irrit. 2, H319		
ACETATE D'ISOPROPYLE	STOT SE 3, H336		
	EUH:066		

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours**En cas d'inhalation :**

En cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre, le garder au chaud et au repos.

Si la personne est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité. Avertir un médecin dans tous les cas pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement symptomatique en milieu hospitalier.

Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle et faire appel à un médecin.

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Garder au repos. Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

>RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammable.

Les poudres chimiques, le dioxyde de carbone et les autres gaz extincteurs conviennent pour de petits feux.

5.1. Moyens d'extinction

Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

> Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- eau avec additif AFFF (Agent Formant Film Flottant)
- mousse
- poudres polyvalentes ABC
- poudres BC
- dioxyde de carbone (CO₂)

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les non-secouristes

A cause des solvants organiques contenus dans le mélange, éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux.

Eviter d'inhalier les vapeurs.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

>RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Eviter l'accumulation des charges électrostatiques avec des branchements sur la terre.

Le mélange peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements. Porter des chaussures et des vêtements antistatiques et réaliser les sols en matériau non-conducteur.

Utiliser le mélange dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé.

Garder les emballages solidement fermés et les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

> Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter l'inhalation des vapeurs. Effectuer en appareil clos toute opération industrielle qui s'y prête.

Prévoir une aspiration des vapeurs à la source d'émission, ainsi qu'une ventilation générale des locaux.

Prévoir également des appareils de protection respiratoires pour certains travaux de courte durée, à caractère exceptionnel, ou pour des interventions d'urgence.

Dans tous les cas, capter les émissions à la source.

Eviter le contact du mélange avec la peau et les yeux.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée n'est disponible.

>RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

- ACGIH TLV (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Threshold Limit Values, 2010) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	100 ppm	200 ppm			

- Afrique du sud / DOL RL (Department of Labour, Recommended limits, 1995) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4		200 ppm 840 mg/m ³			

- Australie (NOHSC :3008, 1995) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	250 ppm 1040 mg/m ³	310 ppm 1290 mg/m ³		H	

- Belgique (Arrêté royal du 11/05/2021) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	100 ppm 424 mg/m ³	200 ppm 849 mg/m ³			

- Canada / Alberta (Occupational health and safety code, 2009) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	100 ppm 416 mg/m ³	200 ppm 832 mg/m ³			

- Canada / British Columbia (2009) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	100 ppm	200 ppm			

- Canada / Ontario (Control of exposure to biological or chemical agents, regulation 491/2009) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	100 ppm	200 ppm	-	-	-

- Canada / Québec (Règlement sur la santé et la sécurité du travail) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	250 ppm 1040 mg/m ³	310 ppm 1290 mg/m ³			

- Danemark (2020) :

Stof	TWA	VSTEL	Loftvaerdi	Anm
108-21-4	150 ppm 625 mg/m ³			

- France (INRS - Outils 65 / 2021-1849, 2021-1763, arrêté du 09/12/ 2021) :

CAS	VME-ppm :	VME-mg/m ³ :	VLE-ppm :	VLE-mg/m ³ :	Notes :	TMP N° :
108-21-4	250	950	300	1140	-	84

- Espagne (Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo (INSHT), 2019) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	100 ppm 425 mg/m ³	200 ppm 850 mg/m ³			

- Hong-Kong (Code of practice on control of air impurities (Chemicals substances) in the workplace, 04/2002) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	250 ppm	310 ppm	-	-	-

- Japon (JSOH, Recommendation of occupational exposure limits 2021-2022) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	100 ppm				

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

- Malaisie :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	250 ppm	-	-	-	-

- Mexique :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	250 ppm	310 ppm	-	-	-

- Norvège (Veiledning om administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfaere, 2019):

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	100 ppm 420 mg/m ³				

- Nouvelle Zélande (Workplace Exposure standards, 11/2020, edition 12-1) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	250 ppm 1040 mg/m ³	310 ppm 1290 mg/m ³			

- Pologne (Dz. U. z 2018 r. poz. 917, 1000 i 1076) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	600 mg/m ³	1000 mg/m ³			

- République Tchèque (29/02/2012) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	800 mg/m ³	1000 mg/m ³		I	

- Suisse (Suva 2021) :

CAS	VME	VLE	Valeur plafond	Notations
108-21-4	100 ppm 420 mg/m ³	200 ppm 840 mg/m ³		

- Royaume Uni / WEL (Workplace exposure limits, EH40/2005, Fourth Edition 2020) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4		200 ppm 849 mg/m ³			

- USA / NIOSH IDLH (National Institute for Occupational Safety and Health, Immediately Dangerous to Life or Health Concentrations) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	-	-	1800 ppm	-	-

- USA / OSHA PEL (Occupational Safety and Health Administration, Permissible Exposure Limits) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
108-21-4	250 ppm 950 mg/m ³				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

> - Protection des mains

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- PVA (Alcool polyvinylique)
- Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)

- Protection du corps

Eviter le contact avec la peau.

Porter des vêtements de protection appropriés.

Type de vêtement de protection approprié :

En cas de fortes projections, porter des vêtements de protection chimique étanches aux liquides (type 3) conformes à la norme NF EN14605/A1 pour éviter tout contact avec la peau.

En cas de risque d'éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034/A1 pour éviter tout contact avec la peau.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

- Protection respiratoire

Eviter l'inhalation des vapeurs.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter un appareil de protection respiratoire appropriés et agréés.

Filtre(s) anti-gaz et vapeurs (Filtres combinés) conforme(s) à la norme NF EN14387/A1 :

- A1 (Marron)

> RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat physique**

Etat Physique : Liquide Fluide.

Couleur

Non précisé

Odeur

Seuil olfactif : Non précisé.

Point de fusion

Point/intervalle de fusion : Non concerné.

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition : > 35°C

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair

Point d'éclair : 9.00 °C.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

pH

pH en solution aqueuse :

Non précisé.

pH :

Non concerné.

Viscosité cinématique

Viscosité :

Non précisé.

> Solubilité

Hydrosolubilité :

Insoluble.

Liposolubilité :

Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau :

Non précisé.

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C) :

Non concerné.

> Densité et/ou densité relative

Densité :

0.85

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur :

Non précisé.

> 9.2. Autres informations

COV (g/l) :

652.33

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

Eviter :

- l'accumulation de charges électrostatiques
- l'échauffement
- la chaleur
- des flammes et surfaces chaudes

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

>RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

> 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels que l'irritation des muqueuses et du système respiratoire, affection des reins, du foie et du système nerveux central.

Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels qu'une irritation oculaire qui est totalement réversible en deçà d'une période d'observation de 21 jours.

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Des effets narcotiques peuvent se manifester, tels que la somnolences, la narcose, une diminution de la vigilance, la perte de réflexes, le manque de coordination ou le vertige.

Ils peuvent également se manifester sous la forme de violents maux de tête ou de nausées et entraîner des troubles du jugement, des étourdissements, de l'irritabilité, de la fatigue ou des troubles de la mémoire.

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :

CAS 67-63-0 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 64-17-5 : CIRC Groupe 1 : L'agent est cancérogène pour l'homme.

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- Acétate de propyle (CAS 109-60-4): Voir la fiche toxicologique n° 107.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

>RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444**Déchets :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

> Codes déchets (Décision 2014/955/CE, Directive 2008/98/CEE relative aux déchets dangereux) :

20 01 27 * peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

15 01 02 emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2021 - IMDG 2020 [40-20] - OACI/IATA 2022 [63]).

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

1263

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

UN1263=PEINTURES (y compris peintures, laques, émaux, couleurs, shellac, vernis, cirages, encaustiques, enduits d'apprêt et bases liquides pour laques) ou MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (y compris solvants et diluants pour peintures)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- Classification:



3

14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel
	3	F1	II	3	33	5 L	163 367 640C 650	E2	2	D/E

IMDG	Classe	2°Etq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ	Arrimage manutention	Séparation
	3	-	II	5 L	F-E. S-E	163 367	E2	Category B	-

IATA	Classe	2°Etq.	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	note	EQ
	3	-	II	353	5 L	364	60 L	A3 A72 A192	E2
	3	-	II	Y341	1 L	-	-	A3 A72 A192	E2

Pour les quantités limitées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.4 et le IATA partie 2.7.

Pour les quantités exceptées de marchandises dangereuses, voir l'ADR et l'IMDG chapitre 3.5 et le IATA partie 2.6.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée n'est disponible.

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

- Informations relatives à l'emballage :

Le mélange est conditionné dans un emballage n'excédant pas 125 ml.

Emballages devant porter une indication de danger détectable au toucher (voir Règlement (CE) n° 1272/2008, Annexe II, Partie 3).

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

N° TMP Libellé

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :

84 hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde.

- Nomenclature des installations classées (Version 52 de décembre 2021, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3) :

N° ICPE Désignation de la rubrique

2940 Vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc. (application, revêtement, laquage, stratification, imprégnation, cuisson, séchage de) sur support quelconque à l'exclusion des installations dont les activités sont classées au titre des rubriques 2330, 2345, 2351, 2360, 2415, 2445, 2450, 2564, 2661, 2930, 3450, 3610, 3670, 3700 ou 4801

1. Lorsque les produits mis en oeuvre sont à base de liquides et lorsque l'application est faite par un procédé « au trempé » (y compris l'électrophorèse), la quantité maximale de produits susceptible d'être présente dans l'installation étant :

a) supérieure à 1 000 l

b) supérieure à 100 l, mais inférieure ou égale à 1 000 l

2. Lorsque l'application est faite par tout procédé autre que le « trempé » (pulvérisation, enduction, autres procédés), la quantité maximale de produits susceptible d'être mise en oeuvre étant :

a) supérieure à 100 kg/j

b) supérieure à 10 kg/j, mais inférieure ou égale à 100 kg/j

3. Lorsque les produits mis en oeuvre sont des poudres à base de résines organiques, la quantité maximale de produits susceptible d'être mise en oeuvre étant :

a) supérieure à 200 kg/j

b) supérieure à 20 kg/j, mais inférieure ou égale à 200 kg/j

Nota : Le régime de classement est déterminé par rapport à la quantité de produits mise en oeuvre dans l'installation en tenant compte des coefficients ci-après.

Les quantités de produits à base de liquides inflammables de 1ère catégorie (point éclair inférieur à 55 °C) ou de liquides halogénés, dénommées A, sont affectées d'un coefficient 1.

Les quantités de produits à base de liquides inflammables de 2ème catégorie (point éclair supérieur ou égal à 55 °C) ou contenant moins de 10 % de solvants organiques au moment de l'emploi, dénommées B, sont affectées d'un coefficient 1/2.

Si plusieurs produits de catégories différentes sont utilisés, la quantité Q retenue pour le classement sera égale à : $Q=A+B/2$.

4331 Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.

La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant :

1. Supérieure ou égale à 1 000 t

2. Supérieure ou égale à 100 t mais inférieure à 1 000 t

3. Supérieure ou égale à 50 t mais inférieure à 100 t

Régime Rayo

E 1

DC

E 1

DC

E 1

DC

A 2

E

DC

SETACOLOR CUIR - PREPARATEUR DEGRAISSANT - FDS444

Quantité seuil bas au sens de l'article R. 511-10 : 5 000 t.

Quantité seuil haut au sens de l'article R. 511-10 : 50 000 t.

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d'utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l'article L. 512-11 du code de l'environnement.

Rayon = Rayon d'affichage en kilomètres.

- Ordonnance Suisse sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils :

108-21-4 acétate d'isopropyle

78-93-3 butanone (méthyléthylcétone)

67-63-0 propane-2-ol (alcool isopropylique)

64-17-5 éthanol, seulement s'il s'agit d'alcools impropres à la consommation (art. 31 de la loi fédérale sur l'alcool)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

>RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

> Abréviations :

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

UFI : Identifiant unique de formulation.

STEL : Short-term exposure limit

TWA : Time Weighted Averages

TMP : Tableaux des Maladies Professionnelles (France)

VLE : Valeur Limite d'Exposition.

VME : Valeur Moyenne d'Exposition.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).

GHS02 : Flamme.

GHS07 : Point d'exclamation.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

> Modification par rapport à la version précédente

Code	Désignation Référence
295651	SETACOLOR CUIR 110ML - PREPARATEUR DEGRAISSANT
295682	Coffret sélection SetaCuir
295681	Coffret initiation SetaCuir



fabricant de couleurs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SETACOLOR CUIR : couleurs EUH211

Code du produit : FDS046

Voir liste des références en annexe

UFI : G011-U0QQ-F00Q-Q4E3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures & Vernis pour artistes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PEBEO SAS.

Adresse : CS 10106 .13881.GEMENOS CEDEX.FRANCE.

Téléphone : 33 (0) 4.42.32.08.08. Fax : 33 (0) 4.42.32.01.70.

reglementation@pebeo.com

www.pebeo.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

Autres numéros d'appel d'urgence

Belgique : +32 70 245 245 L uxembourg : +352 8002 5500 S uisse : +41 1 145

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Peut produire une réaction allergique (EUH208).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Etiquetage additionnel :

EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) $\geq 0.1\%$ publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0,1\%$ présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges****Composition :**

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: 022-006-00-2 CAS: 13463-67-7 EC: 236-675-5 DIOXYDE DE TITANE [SOUS LA FORME D'UNE POUDRE CONTENANT 1 % OU PLUS DE PARTICULES D'UN DIAMETRE <= 10 µM]	GHS08 Wng Carc. 2, H351	[1] [10]	10 <= x % < 25
INDEX: 613-088-00-6 CAS: 2634-33-5 EC: 220-120-9 REACH: 01-2120761540-60 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE	GHS05, GHS07, GHS09 Dgr Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1	[1]	0 <= x % < 0.035
INDEX: 613-167-00-5 CAS: 55965-84-9 MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1)	GHS06, GHS05, GHS09 Dgr Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 2, H310 Skin Corr. 1C, H314 Skin Sens. 1A, H317 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 2, H330 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 100 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 100 EUH:071	B [1]	0 <= x % < 0.0007

Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë

Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA
INDEX: 613-088-00-6 CAS: 2634-33-5 EC: 220-120-9 REACH: 01-2120761540-60 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE	Skin Sens. 1: H317 C>= 0.05%	
INDEX: 613-167-00-5 CAS: 55965-84-9 MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1)	Skin Corr. 1C: H314 C>= 0.6% Skin Irrit. 2: H315 0.06% <= C < 0.6% Eye Dam. 1: H318 C>= 0.6% Eye Irrit. 2: H319 0.06% <= C < 0.6% Skin Sens. 1A: H317 C>= 0.0015%	

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

Note 10 : La classification en tant que cancérigène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique <= 10 µm.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation :

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)

- dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

SETACOLOR CUIR : couleurs EUH211 - FDS046**Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

- ACGIH TLV (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Threshold Limit Values, 2010) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³			A4	

- Afrique du sud / DOL RL (Department of Labour, Recommended limits, 1995) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³				

- Australie (NOHSC :3008, 1995) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³			H	

- Belgique (Arrêté royal du 11/05/2021) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³				

- Canada / Alberta (Occupational health and safety code, 2009) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³				

- Canada / British Columbia (2009) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 (N) mg/m ³				

- Canada / Ontario (Control of exposure to biological or chemical agents, regulation 491/2009) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³	-	-	-	T

- Canada / Québec (Règlement sur la santé et la sécurité du travail) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³			Pt. note 1	

- Chine (GBZ 2.1, 2007) :

CAS	TWA :	STEL :	Anm :	TWA :	STEL :	Anm :
13463-67-7	8 mg/m ³					

- Danemark (2020) :

Stof	TWA	VSTEL	Loftvaerdi	Anm
13463-67-7	6 mg/m ³			K

- France (INRS - Outils 65 / 2021-1849, 2021-1763, arrêté du 09/12/ 2021) :

CAS	VME-ppm :	VME-mg/m ³ :	VLE-ppm :	VLE-mg/m ³ :	Notes :	TMP N° :
13463-67-7	-	10	-	-	-	-

- Espagne (Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo (INSHT), 2019) :

SETACOLOR CUIR : couleurs EUH211 - FDS046

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³				

- Hong-Kong (Code of practice on control of air impurities (Chemicals substances) in the workplace, 04/2002) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³	-	-	-	I

- Irlande (Code of practice for the Chemical Agents Regulations, 2021) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	4 mg/m ³				

- Japon (JSOH, Recommendation of occupational exposure limits 2021-2022) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	0.3 mg/m ³				

- Mexico :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³	20 mg/m ³	-	-	-

- Norvège (Veiledning om administrative normer for forurensning i arbeidsatmosfaere, 2019):

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	5 mg/m ³				

- Nouvelle Zélande (Workplace Exposure standards, 11/2020, edition 12-1) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³				

- Pays Bas / MAC-waarde (10 december 2014) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³	-	-	-	-
55965-84-9	0.05 mg/m ³	-	-	-	-

- Pologne (Dz. U. z 2018 r. poz. 917, 1000 i 1076) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	10 mg/m ³				

- Slovaquie (Regulation 300/2007, 471/2011 23/11/2011) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	5 mg/m ³				

- Suisse (Suva 2021) :

CAS	VME	VLE	Valeur plafond	Notations
13463-67-7	3 ppm			
55965-84-9	0.2 ppm	0.4 ppm		

- Suède (AFS 2018 :1) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	5 mg/m ³				

- Royaume Uni / WEL (Workplace exposure limits, EH40/2005, Fourth Edition 2020) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	4 mg/m ³				

- USA / NIOSH IDLH (National Institute for Occupational Safety and Health, Immediately Dangerous to Life or Health Concentrations) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	-	-	5000	-	-

- USA / OSHA PEL (Occupational Safety and Health Administration, Permissible Exposure Limits) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
13463-67-7	15 mg/m ³				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



SETACOLOR CUIR : couleurs EUH211 - FDS046

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Latex naturel
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- PVC (Polychlorure de vinyle)
- Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat physique**

Etat Physique : Liquide Fluide.

Couleur

Non précisé

Odeur

Seuil olfactif : Non précisé.

Point de fusion

Point/intervalle de fusion : Non concerné.

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition : Non concerné.

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

pH

pH en solution aqueuse : Non précisé.

pH : 8.50 .

SETACOLOR CUIR : couleurs EUH211 - FDS046

	Base faible.
Viscosité cinématique	
Viscosité :	Non précisé.
Solubilité	
Hydrosolubilité :	Diluable.
Liposolubilité :	Non précisé.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non précisé.
Pression de vapeur	
Pression de vapeur (50°C) :	Non concerné.
Densité et/ou densité relative	
Densité :	1.2
Densité de vapeur relative	
Densité de vapeur :	Non précisé.
9.2. Autres informations	
COV (g/l) :	14.21
9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique	
Aucune donnée n'est disponible.	
9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité	
Aucune donnée n'est disponible.	

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. Réactivité**
Aucune donnée n'est disponible.
- 10.2. Stabilité chimique**
Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune donnée n'est disponible.
- 10.4. Conditions à éviter**
Eviter :
- le gel
- 10.5. Matières incompatibles**
Aucune donnée n'est disponible.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux**
La décomposition thermique peut dégager/former :
- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
Aucune donnée n'est disponible.
- 11.1.1. Substances**
Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.
- 11.1.2. Mélange**
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :
Contient au moins une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique.
- 11.2. Informations sur les autres dangers**
Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :
CAS 140-88-5 : CIRC Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme.
CAS 9003-01-4 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

SETACOLOR CUIR : couleurs EUH211 - FDS046

CAS 7631-86-9 : CIRC Groupe 3 : L'agent est inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

CAS 13463-67-7 : CIRC Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme.

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5): Voir la fiche toxicologique n° 243.

- Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1) (CAS 55965-84-9): Voir la fiche toxicologique n° 290.

- Dioxyde de titane (CAS 13463-67-7): Voir la fiche toxicologique n° 291.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Codes déchets (Décision 2014/955/CE, Directive 2008/98/CEE relative aux déchets dangereux) :

20 01 27 * peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

15 01 02 emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

SETACOLOR CUIR : couleurs EUH211 - FDS046**14.4. Groupe d'emballage**

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

- Informations relatives à l'emballage :

Le mélange est conditionné dans un emballage n'excédant pas 125 ml.

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.**- Dispositions particulières :**

Aucune donnée n'est disponible.

- Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

N° TMP Libellé

65 Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer .
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Abréviations :

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

UFI : Identifiant unique de formulation.

STEL : Short-term exposure limit

TWA : Time Weighted Averages

TMP : Tableaux des Maladies Professionnelles (France)

VLE : Valeur Limite d'Exposition.

VME : Valeur Moyenne d'Exposition.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

Reference	Désignation Référence
295601	SETACOLOR CUIR 45ML - BLANC PUR
295602	SETACOLOR CUIR 45ML - JAUNE VIF
295603	SETACOLOR CUIR 45ML - JAUNE TOURNESOL
295604	SETACOLOR CUIR 45ML - ORANGE
295605	SETACOLOR CUIR 45ML - ROUGE INTENSE
295606	SETACOLOR CUIR 45ML - ROUGE PROFOND
295607	SETACOLOR CUIR 45ML - ROSE SAKURA
295608	SETACOLOR CUIR 45ML - ROSE CANDY
295609	SETACOLOR CUIR 45ML - VIOLET AUBERGINE
295610	SETACOLOR CUIR 45ML - BLEU GLACE
295611	SETACOLOR CUIR 45ML - BLEU OCEAN
295612	SETACOLOR CUIR 45ML - BLEU ULTRAMARIN
295613	SETACOLOR CUIR 45ML - BLEU TURQUOISE
295614	SETACOLOR CUIR 45ML - VERT SAUGE
295615	SETACOLOR CUIR 45ML - VERT MATCHA
295616	SETACOLOR CUIR 45ML - VERT CACTUS
295617	SETACOLOR CUIR 45ML - VERT KAKI
295618	SETACOLOR CUIR 45ML - BRUN EXPRESSO
295619	SETACOLOR CUIR 45ML - BEIGE ROSE
295620	SETACOLOR CUIR 45ML - TERRACOTTA
295621	SETACOLOR CUIR 45ML - TAUPE
295622	SETACOLOR CUIR 45ML - CONCRETE GREY
295623	SETACOLOR CUIR 45ML - EXTREME BLACK
295624	SETACOLOR CUIR 45ML - ROSE KISS
295682	Coffret sélection SetaCuir
295681	Coffret initiation SetaCuir



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Ce mélange ne requiert pas légalement de FDS selon l'Article 31 du règlement REACH (1907/2006). Ce document a pour but d'informer l'utilisateur en aval du statut de cette substance au regard de REACH et CLP, de certaines de ses propriétés intrinsèques et de communiquer sur des conseils d'utilisation tel que le mentionne l'Article 32 du règlement REACH.

Dans ces conditions, il ne peut faire l'objet de non-conformité ou de non concordance au regard du règlement (CE) 453/2010 et il ne peut être soumis aux mêmes exigences.

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Article non dangereux, voir liste des références en annexe

Code du produit : 999999

Voir liste des références en annexe

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PEBEO SAS.

Adresse : CS 10106 .13881.GEMENOS CEDEX.FRANCE.

Téléphone : 33 (0) 4.42.32.08.08. Fax : 33 (0) 4.42.32.01.70.

reglementation@pebeo.com

www.pebeo.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

Autres numéros d'appel d'urgence

Belgique : +32 70 245 245 L uxembourg : +352 8002 5500 S uisse : +41 1 145

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

> Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

> Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Étiquetage additionnel :

> 2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) $\geq$ 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances $\geq$ 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.
S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures, ...

En cas d'ingestion :

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

>RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

> 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

>RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Avant toute manipulation de poudres ou émission de poussières, il est nécessaire de porter des lunettes masque conformes à la norme NF EN166.

> - Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

> - Protection respiratoire

Eviter l'inhalation des poussières.

Type de masque FFP :

Porter un demi-masque filtrant contre les poussières à usage unique conforme à la norme NF EN149/A1.

>RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Etat Physique :

Solide.

> Couleur

Non précisé

> **Odeur**

Seuil olfactif : Non précisé.

> **Point de fusion**

Point/intervalle de fusion : Non concerné.

> **Point de congélation**

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

> **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Point/intervalle d'ébullition : Non concerné.

> **Inflammabilité**

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

> **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

> **Point d'éclair**

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

> **pH**

pH en solution aqueuse : Non précisé.

pH : Non concerné.

> **Viscosité cinématique**

Viscosité : Non précisé.

> **Solubilité**

Hydrosolubilité : Insoluble.

Liposolubilité : Non précisé.

> **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

Densité et/ou densité relative

Densité : > 1

> **Densité de vapeur relative**

Densité de vapeur : Non précisé.

9.2. Autres informations

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Eviter :

- la formation de poussières

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Aucune donnée n'est disponible.

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Codes déchets (Décision 2014/955/CE, Directive 2008/98/CEE relative aux déchets dangereux) :

- 20 01 39 matières plastiques
- 20 01 01 papier et carton
- 20 01 11 textiles
- 20 01 27 * peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

>RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

> - Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

> - Informations relatives à l'emballage :

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

>RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

> Abréviations :

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

|> Modification par rapport à la version précédente

Référence	Désignation Référence
041000	METAL A REPOUSSER ALUMINIUM / OR : POCHETTE DE 10 FEUILLES 220X163 M
166301	3 SET DE 5 PIPETTES
391202	Setacolor poudre pailletée diamant
391205	Setacolor poudre pailletée or
391206	Setacolor poudre pailletée argent
650679	ROUE CHROMATIQUE FLUID PIGMENT
020081	4SET 2XP150 MARKERS PRECIEUX
020082	4SET 3XP150 MARKERS NOEL
371203	COFFRET ATELIER MILA EDITIONS - RECYCLE LES BOITES D'OEUFs
371204	COFFRET ATELIER MILA EDITIONS - RECYCLE LES BOITES ALIMENTAIRES
801500	LOT 10 PROD PEBEO MARIUS FABRE
775500	LOT DE 18 PINCEAUX IRIS SOIES BEAU BLANC
DPA8053	feutre fugace
205501FREE	60SET2 DECOMARK 1.2 BL+NR/FREE
033101BULK	500 MARK DG 07MM ETIQ NIB CAP
524600	KIT POURING 47 PIECES
766133	SACHET MOULES GEOMETRIQUE
766134	SACHET MOULES CUBIQUE
766135	SACHET MOULES DEMI-SPHERES
766136	SACHET PLANCHE GEOMETRIQUE N°1
766137	SACHET PLANCHE GEOMETRIQUE N°2
668230	CO-BRAND 3 CANVAS SETS
698403	SET ACCESSOIRES ASSORTIS
698404	SEAU ACCESSOIRES ASSORTIS
698405	SEAU TAMPONS MOUSSE ALPHABET ET NOMBRES
698500	SET DE 3 POCHOIRS ASSORTIS
921490	6PAND ACR MARK0,7 NOIR
921438	6PAND ACR MARK1.2 CUIVRE
921437	6PAND ACR MARK1.2 ARGENT
921436	6PAND ACR MARK1.2 OR
921435	6PAND ACR MARK1.2 ROSE FLUO
921433	6PAND ACR MARK1.2 ORANGE FLUO
921432	6PAND ACR MARK1.2 JAUNE FLUO
921431	6PAND ACR MARK1.2 BLANC
921430	6PAND ACR MARK1.2 NOIR
921429	6PAND ACR MARK1.2 GRIS NEUT
921428	6PAND ACR MARK1.2 SIENNE BRUL
921427	6PAND ACR MARK1.2 ROUGE VENI
921425	6PAND ACR MARK1.2 OCRE JAUNE
921424	6PAND ACR MARK1.2 ROSE PORT
921423	6PAND ACR MARK1.2 AMBRE GRIS
921422	6PAND ACR MARK1.2 VERT VESSIE
921421	6PAND ACR MARK1.2 VERT CA FC
921420	6PAND ACR MARK1.2 VERT CA CL
921419	6PAND ACR MARK1.2 VERT PAST
921418	6PAND ACR MARK1.2 VERT TURQ
921417	6PAND ACR MARK1.2 BLEU TURQ
921416	6PAND ACR MARK1.2 BLEU PRUSS
921415	6PAND ACR MARK1.2 BLEU OUT FC
921414	6PAND ACR MARK1.2 CYAN PRIMA
921412	6PAND ACR MARK1.2 BLEU ROYAL
921411	6PAND ACR MARK1.2 BLEU PAST
921410	6PAND ACR MARK1.2 VIOLET PAST
921409	6PAND ACR MARK1.2 VIOLCL COB
921408	6PAND ACR MARK 1.2 VIOLET VIF
921407	6PAND ACR MARK1.2 ROSE PASTEL
921406	6PAND ACR MARK 1.2 ROSE AZO
921405	6PAND ACR MARK1.2 PR MAGENTA
921404	6PAND ACR MARK 1.2 VERMILLON
921403	6PAND ACR MARK 1.2 ORAN FC CA
921402	6PAND ACRMARK 1.2 JAU CAD MED
921401	6PAND ACR MARK 1.2 JAU CAD CL
921400	6 PAND ACR MARK 1.2 JAUNE PR
903914	3 IMP ART/ 4 MARKER ASSORTMENT
903913	3IMP ART ST ENAM MARK BROWN/B
903912	3IMP ART/MARK EMAIL GREEN /SC

903911	3IMP ART/MARK EMAIL SILVER/SC
903910	3IMP ART/MARK EMAIL GOLD /SC
805706	6X7A POCH TOILE 15X15 TROPICAL
805705	6X7A POCH TOILE 15X15 FEUILLAG
805704	6X7A POCH TOILE 15X15 ABECEDAI
805703	6X7A POCH TOILE 15X15 MARIN
805702	6X7A POCH TOILE 15X15 GEOMETRI
805701	6 X7A POCH SOUPTOIL 15X15 ROND
805100	SETASKRIB+ BTE 6 ASSORTIS
805000	SETASKRIB+ BTE 6 FLUOS ASS.
804920	6SETASKRIB+ OP 4MM SPO/CQ ROSE
804919	6 SETASKRIB+OP 4MM SPO/CQ NOIR
804908	6SETASKR+OP 4MM SPO/CQ VERT CL
804906	6SETASKR+OP 4MM SPO/CQ BLEU CL
804903	6SETASKR+OP 4MM SPO/COQ ROUGE
804902	6SETASKR+OP 4MM SPO/COQ ORANGE
804901	6SETASKR+ OP 4MM SPO/COQ JAUNE
804833	6SETASKRIB+ OP 2MM SP/CQ CUIVR
804832	6SETASKRIB+ OP 2MM SP/CQ ARG
804831	6SETASKRIB+ OP 2MM SP/CQ OR
804656	6X7A MARQ OP 4MM TAUP PAST/SAC
804655	6X7A MARQ OP 4MM VERT PAST/SAC
804654	6X7A MARQ OP 4MM BLEU PAST/SAC
804653	6X7A MARQ OP 4MM VIO PAST/SAC
804652	6X7A MARQ OP 4MM ROSE PAST/SAC
804651	6X7A MARQ OP 4MM ORAN PAST/SAC
804634	6X7A MARQ OP 4MM CUIV ROSE/SAC
804633	6X7A MARQ OPAQ 4MM CUIVRE/SAC
804632	6X7A MARQ OPAQ 4MM ARGENT/SAC
804631	6X7A MARQ OPAQ 4MM OR/SAC
804614	6X7A MARQ OPAQ 4MM NOIR /SAC
804611	6X7A MARQ OPAQ 4MM VERT /SAC
804610	6X7A MARQ OPAQ 4MM VERT EM/SAC
804608	6X7A MARQ OPAQ 4MM BLEU/SAC
804605	6X7A MARQ OPAQ 4MM ROSE/SAC
804604	6X7A MARQ OPAQ 4MM ROUGE/SAC
804602	6X7A MARQ OPAQ 4MM JAUNE/SAC
804601	6X7A MARQ OPAQ 4MM BLANC/SAC
804502	7A MARQ OPAQ 4MM ETUI 6 PASTEL
804501	7A MARQ OPAQ 4MM ETUI 6 ASSORT
804456	marqueur 7A opaque taupe pastel
804456	6X7A MARQ OPAQ 4MM TAUPE PAST
804455	marqueur 7A opaque vert pastel
804455	6X7A MARQ OPAQ 4MM VERT PAST
804454	marqueur 7A opaque bleu pastel
804454	6X7A MARQ OPAQ 4MM BLEU PAST
804453	marqueur 7A opaque violet pastel
804453	6X7A MARQ OPAQ 4MM VIOLEL PAST
804452	marqueur 7A opaque rose pastel
804452	6X7A MARQ OPAQ 4MM ROSE PASTEL
804451	marqueur 7A opaque orange pastel
804451	6X7A MARQ OPAQ 4MM ORAN PASTEL
804434	marqueur 7A opaque cuivre rose
804434	6X7A MARQ OPAQ 4MM CUIVRE ROSE
804433	marqueur 7A opaque cuivre
804433	6X7A MARQ OPAQ 4MM CUIVRE
804432	marqueur 7A opaque argent
804432	6X7A MARQ OPAQ 4MM ARGENT
804431	marqueur 7A opaque or
804431	6X7A MARQ OPAQ 4MM OR
804414	marqueur 7A opaque noir
804414	6X7A MARQ OPAQ 4MM NOIR
804411	marqueur 7A opaque vert
804411	6X7A MARQ OPAQ 4MM VERT
804410	marqueur 7A opaque vert émeraude
804410	6X7A MARQ OPAQ 4MM VERT EMER
804408	marqueur 7A opaque bleu

804408	6X7A MARQ OPAQ 4MM BLEU
804405	marqueur 7A opaque rose
804405	6X7A MARQ OPAQ 4MM ROSE
804404	marqueur 7A opaque rouge
804404	6X7A MARQ OPAQ 4MM ROUGE
804402	marqueur 7A opaque jaune
804402	6X7A MARQ OPAQ 4MM JAUNE
804401	marqueur 7A opaque blanc
804401	6X7A MARQ OPAQ 4MM BLANC
804221	6 SETASKRIB+OPAQUE BLANC 2MM
804220	6 SETASKRIB+OPAQUE ROSE 2MM
804219	6 SETASKRIB+OPAQUE NOIR 2MM
804209	6 SETASKRIB+OPAQUE VERT FC 2MM
804208	6 SETASKRIB+OPAQUE VERT CL 2MM
804207	6 SETASKRIB+OPAQUE BLEU FC 2MM
804206	6 SETASKRIB+OPAQUE BLEU CL 2MM
804205	6 SETASKRIB+OPAQUE VIOLET 2MM
804203	6 SETASKRIB+OPAQUE ROUGE 2MM
804202	6 SETASKRIB+OPAQUE ORANGE 2MM
804201	6 SETASKRIB+OPAQUE JAUNE 2MM
804200	SETASKRIB+ PTE ROND BTE 6 ASS
804103	SETASKRIB+ OPAQUE CUIVRE METAL
804102	SETASKRIB+ OPAQUE ARGENT METAL
804101	SETASKRIB+ OPAQUE OR METAL
804100	SETASKRIB+ PTE ROND BTE 12 ASS
804021	SETASKRIB+ OPAQUE BLANC
804020	SETASKRIB+ OPAQUE ROSE
804019	SETASKRIB+ OPAQUE NOIR
804009	SETASKRIB+ OPAQUE VERT FONCE
804008	SETASKRIB+ OPAQUE VERT CLAIR
804007	SETASKRIB+ OPAQUE BLEU FONCE
804006	SETASKRIB+ OPAQUE BLEU CLAIR
804005	SETASKRIB+ OPAQUE VIOLET
804003	SETASKRIB+ OPAQUE ROUGE
804001	SETASKRIB+ OPAQUE JAUNE
804000	SETASKRIB+ BTE 12 ASSORTIS
803918	SETASKRIB+SPO/ COQ VERT FLUO
803917	SETASKRIB+SPO/ COQ BLEU FLUO
803916	SETASKRIB+SPO/ COQ VIOLET FLUO
803915	SETASKRIB+SPO/ COQ ROSE FLUO
803914	SETASKRIB+SPO/ COQ ORANGE FLUO
803913	SETASKRIB+SPO/ COQ JAUNE FLUO
803912	SETASKRIB+ SPO/ COQ NOIR
803911	SETASKRIB+SPO/ COQ GRIS
803910	SETASKRIB+SPO/ COQ MARRON
803909	SETASKRIB+SPO/ COQ VERT
803908	SETASKRIB+SPO/ COQ VERT CLAIR
803907	SETASKRIB+SPO/ COQ BLEU
803906	SETASKRIB+SPO/ COQ BLEU CLAIR
803905	SETASKRIB+SPO/ COQ VIOLET
803904	SETASKRIB+SPO/ COQ MAGENTA
803903	SETASKRIB+SPO/ COQ ROUGE
803902	SETASKRIB+SPO/ COQ ORANGE
803901	SETASKRIB+SPO/ COQ JAUNE
803676	6X7A MARQ TIS CL VERT FLUO/SAC
803675	6X7A MARQ TIS CL BLEU FLUO/SAC
803674	6X7A MARQ TIS CL VIOL FLUO/SAC
803673	6X7A MARQ TIS CL ROSE FLUO/SAC
803672	6X7A MARQ TIS CL ORAN FLUO/SAC
803671	6X7A MARQ TISS CL JAU FLUO/SAC
803614	6X7A MARQ TISS CL NOIR /SAC
803613	6X7A MARQ TISS CL GRIS CL/SAC
803612	6X7A MARQ TISS CL MARRON/SAC
803611	6X7A MARQ TISS CL VERT/SAC
803609	6X7A MARQ TISS CL VERT CL/SAC
803608	6X7A MARQ TISS CL BLEU /SAC
803607	6X7A MARQ TISS CL BLEU C/SAC

803606	6X7A MARQ TISS CL VIOLET/SAC
803605	6X7A MARQ TISS CL ROSE/SAC
803604	6X7A MARQ TISS CL ROUGE/SAC
803603	6X7A MARQ TISS CL ORANG/SAC
803602	6X7A MARQ TISS CL JAUNE/SAC
803511	7A MARQ TISS CL ETUI 12 ASSORT
803502	7A MARQ TISS CL ETUI 6ASS FLUO
803501	7A MARQ TISS CL ETUI 6 ASSORT
803476	marqueur 7A tissus clair vert fluo
803476	6X7A MARQ TIS CL 1MM VERT FLUO
803475	marqueur 7A tissus clair bleu fluo
803475	6X7A MARQ TIS CL 1MM BLEU FLUO
803474	marqueur 7A tissus clair violet fluo
803474	6X7A MARQ TIS CL 1MM VIOL FLUO
803473	marqueur 7A tissus clair rose fluo
803473	6X7A MARQ TIS CL 1MM ROSE FLUO
803472	marqueur 7A tissus clair orange fluo
803472	6X7A MARQ TIS CL 1MM ORAN FLUO
803471	marqueur 7A tissus clair jaune fluo
803471	6X7A MARQ TIS CL 1MM JAUN FLUO
803414	marqueur 7A tissus clair noir
803414	6X7A MARQ TIS CL 1MM NOIR
803413	marqueur 7A tissus clair gris
803413	6X7A MARQ TISS CL 1MM GRIS CL
803412	marqueur 7A tissus clair marron
803412	6X7A MARQ TISS CL 1MM MARRON
803411	marqueur 7A tissus clair vert
803411	6X7A MARQ TISS CL 1MM VERT
803409	marqueur 7A tissus clair vert clair
803409	6X7A MARQ TISS CL 1MM VERT CL
803408	marqueur 7A tissus clair bleu
803408	6X7A MARQ TISS CL 1MM BLEU
803407	marqueur 7A tissus clair bleu clair
803407	6X7A MARQ TISS CL 1MM BLEU CL
803406	marqueur 7A tissus clair violet
803406	6X7A MARQ TISS CL 1MM VIOLET
803405	marqueur 7A tissus clair rose
803405	6X7A MARQ TISS CL 1MM ROSE
803404	marqueur 7A tissus clair rouge
803404	6X7A MARQ TISS CL 1MM ROUGE
803403	marqueur 7A tissus clair orange
803403	6X7A MARQ TISS CL 1MM ORANGE
803402	marqueur 7A tissus clair jaune
803402	6X7A MARQ TISS CL 1MM JAUNE
803018	SETASKRIB+ TISSU CL VERT FLUO
803017	SETASKRIB+ TISSU CL BLEU FLUO
803016	SETASKRIB+ TISSU CL VIOLET FL
803015	SETASKRIB+ TISSU CL ROSE FLUO
803014	SETASKRIB+ TISSU CL ORANG FLUO
803013	SETASKRIB+ TISSU CL JAUNE FLUO
803012	SETASKRIB+ TISSU CL NOIR
803011	SETASKRIB+ TISSU CL GRIS
803010	SETASKRIB+ TISSU CL MARRON
803009	SETASKRIB+ TISSU CL VERT
803008	SETASKRIB+ TISSU CL VERT CLAIR
803007	SETASKRIB+ TISSU CL BLEU
803006	SETASKRIB+ TISSU CL BLEU CLAIR
803005	SETASKRIB+ TISSU CL VIOLET
803004	SETASKRIB+ TISSU CL MAGENTA
803003	SETASKRIB+ TISSU CL ROUGE
803002	SETASKRIB+ TISSU CL ORANGE
803001	SETASKRIB+ TISSU CL JAUNE
766800	KIT APPLICATION RESINE
766721	SEAU CIRE A BOUGIE 2.5KG
766595	3 KIT MARKER EFFET MIROIR
766580	KIT FEUILLES ASSORT MIROIR
766564	SET 4 FEUIL EFFT MIROIR 752100

766550	feuilles effet miroir argent
766549	feuilles effet miroir or
766548	feuilles effet miroir vert
766543	feuille à dorer argent
766542	feuille à dorer or
766406	ARGILE A CUIRE ROUGE 10KG
766405	ARGILE A CUIRE ROUGE 5KG
766403	ARGILE A CUIRE BLANC 10KG
766402	ARGILE A CUIRE BLANC 1.5KG
766333	BANDES PLATREES VRAC
766321	TALC DE DEMOULAGE POT 15G
766312	BANDES PLATREES 4/80X300
766303	ARGILE A CUIRE BLANC CASSE 5KG
766302	ARGILE SC BLANCHE 1.5KG PAIN
766301	ARGILE SC ROUGE 1.5KG PAIN
766224	COLORANTS BOUGIE 6 COUL ASS
758461	COFFRET COLLECTION V160 COUL 1 10X45ML
766015	GEDEO KIT BOUGIES ICEBERG
758400	COFFRETS ATELIER VIDES
752403	SET V160 3X45ML+1MARQUEUR
752402	SET P150 3X45ML+1MARQUEUR
752401	SET DECO 3X45ML+1MARQUEUR
752400	SET SETACOLOR 3X45ML+1MARQ
699806	10SAC 20PIECES BIO PL ACC PAM
699804	3MINI PLAQ BIO PL TROPIQ13X13
699803	3MINI PLAQ BIO PL LITTOR 13X13
699802	3MINI PLAQ BIO PL CHAMPS 13X13
699372	SET PASTELS PAT MODEL 6X350GR
699371	SET TONS VIFS PAT MODEL 6X350G
699353	2COF TROPIQUE PAT MOD 4P350GR
699352	2COF LITTORAL PAT MOD 4P350GR
699350	2COF COUL PAT MODEL3P350GR+3S
699157	4COFFR STICK PAT MOD4P100G+40P
699156	4COF TROPIQUE PAT MOD4P100G+4M
699155	4COF LITTORAL PAT MOD4P100G+4M
699154	4COF CHAMPS PAT MODEL4P100G+4M
699153	4COF COUL PAT MODEL3P100GR+3S
699152	4COF TROPIQ PAT MODEL4P100G+2P
699151	4COF LITTORAL PAT MOD4P100G+2P
699150	4COF CHAMPS PAT MODEL4P100G+2P
699117	3 PAM POT100GR TEXT LIN
699116	3 PAM POT100GR TEXT MAIS
699115	3 PAM POT100GR TEXT BLEUET
699114	3 PAM POT100GR TEXT CALEND
699093	4SET TROPIQUE PATE MODEL 4X90G
699092	4SET LITTORAL PATE MODEL 4X90G
698450	6 PATE AUTODURCI LOT 2 X 250GR
698409	10 SET 6 TAMPONS ASSORT FERME
698408	10 SET 6 TAMPONS ASSORT PIRATE
698407	10 SET 6 TAMPONS FORMES ASSORT
698406	10 SET 6 TAMPONS ASS DINOSAURE
645100	3 SEAU 10 PATES A CRAIE
636372	seau activité déco sapin
636371	3PROMO SEAU ACTIVITES VACANCES
803520	KIT BABY SHOWER
798802	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 2
798803	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 3
633612	10 GOUACHE BTE 12GD+ 1 PINC 2
798804	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 4
798805	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 5
798806	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 6
798807	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 8
798808	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 10
798809	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 12
798810	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 15
798811	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 20
798812	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 25

798813	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 30
798814	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 40
798815	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 50
798816	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 60
798817	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT FIGURE 80
798823	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 3
798824	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 4
798825	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 5
798826	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 6
798827	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 8
798828	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 10
798829	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 12
798830	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 15
798831	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 20
798832	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 25
798833	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 30
798835	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 50
798836	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 60
625000	SKRIB/SETA MECHES PTE-FINE
606700	500 MARKER GOUACHE 0.7 NOIR
604201	4SCHOOLBOX 36MARK GOUACH ASSOR
604105	3SET 12MARKER GOUACH ARC CIEL
604104	3 SET 6 MARKER GOUACHE POESIE
604103	3SET6 MARKER GOUACHE CLASSIQUE
604102	3SET4 MARKER GOUACHE PRINCESSE
604101	3SET4 MARKER GOUACHE NOEL
603729	LOT 10 MARQUEURS DRAWING GUM + 1 GRATUIT
603728	MARQUEUR DRAWING GUM SOUS BLISTER
798838	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT PAYSAGE 100
798849	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT MARINE 12
798851	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT MARINE 20
798852	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT MARINE 25
798853	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT MARINE 30
798857	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT MARINE 80
798861	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 20X20 CM
798863	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT DOUBLE CARRE 20X40 CM
798864	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT TRIPLE CARRE 20X60 CM
798866	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 30X30 CM
798867	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT EUROPEEN 30X40 CM
798869	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 40X40 CM
798871	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT DOUBLE CARRE 40X80 CM
798872	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 50X50 CM
798874	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT EUROPEEN 50X70 CM
798875	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT DOUBLE CARRE 50X100 CM
798876	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 60X60 CM
798877	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT EUROPEEN 60X90 CM
798878	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT DOUBLE CARRE 60X120 CM
798879	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 80X80 CM
798880	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT EUROPEEN 80X120 CM
798881	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 90X90 CM
798882	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 100X100 CM
798887	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT CARRE 70X70 CM
599341	SET 3 FL45ML GRADUES VIDES
580899	KIT ECHANT 4ARTIST MARKER
580898	KIT ECHANTILLON 4ARTIST MARKER
580897	5X4ART MARK SET 4+4MM OR+ARG
580896	5X4ART MARK SET 4+4MM NR+BL
580894	5X4ART MARK SET DUO 2X8MM BLC
580894	5X4ART MARK SET DUO 2+8MM BLC
580893	5X4ART MARK SET DUO 2X8MM NOIR
580893	5X4ART MARK SET DUO 2+8MM NOIR
580892	4ARTIST MARK SET 5X4MM METAL
580891	4ARTIST MARK SET 5X4MM BASIQUE
580890	2X4ARTIST MARK SET 8 MARQUEURS
580889	2 4ARTIST MARKER SET 10X4MM
580370	3 4ARTIST MARK 15MM ARGENT
580356	3 4ARTIST MARK 15MM CUIVRE

580355	3 4ARTIST MARK 15MM OR
580325	3 4ARTIST MARK 15MM BLANC
580324	3 4ARTIST MARK 15MM NOIR
580270	3 4ARTIST MARKER 8MM ARGENT
580255	3 4ARTIST MARKER 8MM OR
580248	3 4ARTIST MARKER 8MM GRIS
580237	3 4ARTIST MARKER 8MM ROSE
580225	3 4ARTIST MARKER 8MM BLANC
580224	3 4ARTIST MARKER 8MM NOIR
580218	3 4ARTIST MARKER 8MM VERT FCE
580210	3 4ARTIST MARKER 8MM BLEU FC
580207	3 4ARTIST MARKER 8MM ROUGE
580202	3 4ARTIST MARKER 8MM JAUNE
580170	6X 4ARTIST MARKER 4MM ARGENT
580165	6X 4ARTIST MARKER 4MM IVOIRE
580156	6X 4ARTIST MARKER 4MM CUIVRE
580155	6X 4ARTIST MARKER 4MM OR
580148	6X 4ARTIST MARKER 4MM GRIS
580137	6X 4ARTIST MARKER 4MM ROSE
580135	6X 4ARTIST MARKER 4MM ORANGE
580133	6X 4ARTIST MARKER 4MM BLEU CL
580128	6X 4ARTIST MARKER 4MM VIOLET
580125	6X 4ARTIST MARKER 4MM BLANC
580124	6X 4ARTIST MARKER 4MM NOIR
580119	6X 4ARTIST MARKER 4MM MARRON
580118	6X 4ARTIST MARKER 4MM VERT FCE
580116	6X 4ARTIST MARKER 4MM VERT CL
580111	6X 4ARTIST MARKER 4MM BLEUPROF
580110	6X 4ARTIST MARKER 4MM BLEU FCE
580107	6X 4ARTIST MARKER 4MM ROUGE
580102	6X 4ARTIST MARKER 4MM JAUNE
580070	6X 4ARTIST MARKER 2MM ARGENT
580055	6X 4ARTIST MARKER 2MM OR
580048	6X 4ARTIST MARKER 2MM GRIS
580037	6X 4ARTIST MARKER 2MM ROSE
580025	6X 4ARTIST MARKER 2MM BLANC
580024	6X 4ARTIST MARKER 2MM NOIR
580018	6X 4ARTIST MARKER 2MM VERT FCE
580010	6X 4ARTIST MARKER 2MM BLEU FCE
580007	6X 4ARTIST MARKER 2MM ROUGE
580002	6X 4ARTIST MARKER 2MM JAUNE
758462	COFFRET COLLECTION V160 COUL 2 - 10X45ML
400450	PASTEL HUILE ROND BTE 24
400400	PASTEL HUILE ROND BTE12
766351	GÉDÉO ARGILE SANS CUISSON PAIN DE 1,5 KG GRIS BETON
766352	GÉDÉO ARGILE SANS CUISSON PAIN DE 1,5 KG NOIR
766596	KIT EFFET MIROIR OR + MIXTION RELIEF
766597	KIT EFFET MIROIR ARGENT + MIXTION RELIEF
798888	CHASSIS TOILE ARIANE FORMAT TRIPLE CARRE 25X75CM
374811	ACRYLCOLOR STRIP 4X5ML /1
374810	ACRYLCOLOR STRIP 6X5ML
606706	500 MARKER GOUACHE 4 VIOLET
606705	500 MARKER GOUACHE 4 ROSE
606704	500 MARKER GOUACHE 4 ROUGE
606702	500 MARKER GOUACHE 4 JAUNE
606701	500 MARKER GOUACHE 4 BLANC
606707	500 MARKER GOUACHE 4 BLEU
623500	CHEVALET METAL PLIABLE
S15003	TOTE BAG PEBEO AFCALE 2020
S15001	48 SACS CENTENAIRE 2019
372011	500 MARK SKRIB ACRYL VRAC NOIR
371202	Kit métal skrib + acrylcolor
371201	4 SCHOOLBOX 36MARK ACRYL ASSOR
371107	3SET4 MARKER ACRYLIQUE PERLE
371106	3 SET 12 MARKER ACRYLIQ CLASSI
371105	3SET 4 MARKER ACRYL COUL PRIM
371104	3SET6 MARKER ACRYLIQUE DRAGEES

371103	3SET 6MARKER ACRYLIQUE CLASSIQ
371102	3SET4 MARKER ACRYLIQUE GRAFITI
371101	3 SET4 MARKER ACRYLIQUE NOEL
371019	500 MARK SKRIB ACRYL VERT CL
371018	500 MARK SKRIB ACRYL BLEU CL
371015	500 MARK SKRIB ACR VRAC OR
371014	500 MARK SKRIB ACR VRAC ARGENT
371007	500 MARK SKRIB ACR VRAC VIOL F
371006	500 MARK SKRIB ACR VRAC VIOL C
371005	500 MARK SKRIB ACR VRAC ROS CL
371004	500 MARK SKRIB ACR VRAC ROUGE
371003	500 MARK SKRIB ACR VRAC ORANGE
371002	500 MARK SKRIB ACR VRAC JAUNE
276000	PASTEL ARA X24 ASSORTI
275000	PASTEL ARA X12 ASSORTI
241012	PANDURO SETASKRIB + NOIR
241011	PANDURO SETASKRIB + GRIS
241010	PANDURO SETASKRIB +MARRON
241009	PANDURO SETASKRIB + VIOLET
241008	PANDURO SETASKRIB + VERT
241007	PANDURO SETASKRIB + VERT CLAIR
241006	PANDURO SETASKRIB + BLEU
241005	PANDURO SETASKRIB +BLEU CLAIR
241004	PANDURO SETASKRIB + ROUGE
241003	PANDURO SETASKRIB + MAGENTA
241002	PANDURO SETASKRIB + ORANGE
241001	PANDURO SETASKRIB + JAUNE
211658	6ACRYL MARK PT4 BIS CUIV PR/SC
211657	6ACRYL MARK PT4 BIS OR PREC/SC
211656	6ACRYL MARK PT4 BIS ARGT PR/SC
211655	6ACRYL MARK PT4 BIS NOIR PR/SC
211636	6ACRYL MARK PT 4 BIS NOIR /SC
211635	6ACRYL MARK PT 4 BIS GRIS /SC
211633	6ACRYL MARK PT 4 BIS SIEN B/SC
211627	6ACRYL MARK PT 4 BIS BEIGE /SC
211623	6ACRYL MARK PT 4 BIS VERT /SC
211617	6ACRYL MARK PT 4 BIS CYAN /SC
211613	6ACRYL MARK PT 4 BIS VIOLET/SC
211609	6ACRYL MARK PT 4 BIS ROSE/SC
211608	6ACRYL MARK PT 4 BIS ROUGE/SC
211605	6ACRYL MARK PT 4 BIS ORANGE/SC
211603	6ACRYL MARK PT 4 BIS JAU FC/SC
211601	6ACRYL MARK PT 4 BIS BLANC /SC
211558	6ACRYL MARK 4MM TP PRE COPP/BL
211557	6ACRYL MARK 4MM TP PRE GOLD/BL
211556	6ACRYL MARK 4MM TP PRE SILV/BL
211555	6ACRYL MARK 4MMTP PRE BLACK/BL
211536	6ACRYL MARK 4MM TIP BLACK/BL
211535	6ACRYL MARK 4MM TIP GREY/BL
211533	6ACRYL MARK 4MM TP BRT SIEN/BL
211527	6ACRYL MARK 4MM TIP BEIGE/ BL
211523	6ACRYL MARK 4MM TIP GREEN/ BL
211517	6ACRYL MARK 4MM TIP CYAN/ BL
211513	6ACRYL MARK 4MM TIP VIOLET/BL
211509	6ACRYL MARK PT 4 MM ROSE /SC
211508	6ACRYL MARK 4MM TIP ORANGE/BL
211505	6ACRYL MARK 4MM TIP ORANGE/BL
211503	6ACRYL MARK 4MM TIP DK YEL/BL
211501	6ACRYL MARKER 4MM TIP WHIT/BL
211458	6ACRYL MARK 1.2 TP PRE COPP/BL
211457	6ACRYL MARK 1.2 TP PRE GOLD/BL
211456	6ACRYL MARK 1.2 TP PRE SILV/BL
211455	6ACRYL MARK 1.2 TP PRE BLCK/BL
211454	6ACRYL MARK 1.2 TP PRE GREE/BL
211453	6ACRYL MARK 1.2 TP PREC BLU/BL
211452	6ACRYL MARK 1.2 TP PREC PINK/B
211451	6ACRYL MARK 1.2 TIP PRE RED/BL

211443	6ACRYL MARK 1.2 TP FLUO PINK/B
211442	6ACRYL MARK 1.2 TP FLUO ORAN/B
211441	6ACRYL MARK 1.2 TIP FLUO YE/BL
211436	6ACRYL MARKER 1.2 TIP BLACK/BL
211435	6ACRYL MARK 1.2 TIP GREY/BL
211434	6ACRYL MARK 1.2 TIP WHIT NEP/B
211433	6ACRYL MARK 1.2 TIP BRT SIEN/B
211432	6ACRYL MARK 1.2 TIP RAW SIEN/B
211431	6ACRYL MARK 1.2 TP RED OCHR/BL
211430	6ACRYL MARK 1.2 TIP OCHRE/BL
211429	6ACRYL MARK 1.2 TIP LINEN/BL
211428	6ACRYL MARK 1.2 TIP FLESH TO/BL
211427	6ACRYL MARKER 1.2 TIP BEIGE/BL
211426	6ACRYL MARKER 1.2 TIP TAUPE/BL
211425	6ACRYL MARK T 1.2 GREEN GREY/B
211424	6ACRYL MARK 1.2TIP BR GREEN/BL
211423	6ACRYL MARKER 1.2 TIP GREEN/BL
211422	6ACRYL MARK 1.2 TP EM GREEN/BL
211421	6ACRYL MARK PT 1.2 VERT FC/SC
211420	6ACRYL MARK 1.2 TIP NGT BLU/BL
211419	6ACRYL MARK 1.2 TIP ULT BLU/BL
211418	6ACRYL MARK 1.2 TIP CAR BLUE/BL
211417	6ACRYL MARKER PT 1.2 CYAN/SC
211416	6ACRYL MARKER 1.2 TIP TURQU/BL
211415	6ACRYL MARK 1.2 TIP LG BLUE/BL
211414	6ACRYL MARK PT 1.2 VIOL CL/SC
211413	6ACRYL MARK 1.2 TIP VIOLET/BL
211412	6ACRYL MARK PT 1.2 VIOL ORI/SC
211411	6ACRYL MARK 1.2 TIP VIV VIO/B
211410	6ACRYL MARK 1.2 TIP LG RED/B
211409	6ACRYLIC MARKER 1.2 TIP RED/BL
211408	6ACRYL MARKER PT 1.2 ROUGE/SC
211407	6ACRYL MARKER PT 1.2 MAGENT/SC
211406	6ACRYL MARKER PT 1.2 VERMIL/SC
211405	6ACRYL MARKER PT 1.2 ORANG/SC
211404	6ACRYL MARK 1.2 TP LG ORANG/BL
211403	6ACRYL MARKER PT 1.2 JAU FC/SC
211402	6ACRYL MARKER PT 1.2 JAUNE/SC
211401	6ACRYL MARKER PT 1.2 BLANC/SC
211357	6ACRYL MARK PT 0.7 OR PREC /SC
211356	6ACRYL MARK PT 0.7 ARG PREC/SC
211355	6ACRYL MARK PT 0.7 NOIR PRE/SC
211336	6ACRYL MARKER PT 0.7 NOIR/SC
211335	6ACRYL MARKER PT 0.7 GRIS /SC
211333	6ACRYL MARK PT 0.7 SIEN BRU/SC
211327	6ACRYL MARKER PT 0.7 BEIGE/SC
211323	6ACRYL MARKER PT 0.7 VERT/SC
211317	6ACRYL MARKER PT 0.7 CYAN /SC
211314	6ACRYL MARK PT 0.7 VIOL CL/SC
211313	6ACRYL MARKER PT 0.7 VIOLET/SC
211309	6ACRYL MARKER PT 0.7 ROSE/SC
211308	6ACRYL MARKER PT 0.7 ROUGE/SC
211305	6ACRYL MARKER PT 0.7 ORANGE/SC
211303	6ACRYL MARK PT 0.7 JAUNE FC/SC
211301	6ACRYL MARKER PT 0.7 BLANC/SC
206958	6DECOMARK PT BIS 4 CUIV PR/SC
206957	6DECOMARK PT BIS 4 OR PREC/SC
206956	6DECOMARK PT BIS 4 ARG PREC/SC
206955	6DECOMARK PT BIS 4 NOIR PREC/SC
206936	6DECOMARKER PT BIS 4 NOIR/SC
206935	6DECOMARKER PT BIS 4 GRIS/SC
206933	6DECOMARK PT BIS 4 SIEN BR/SC
206927	6DECOMARKER PT BIS 4 BEIGE/SC
206923	6DECOMARKER PT BIS 4 VERT/SC
206917	6DECOMARKER PT BIS 4 CYAN/SC
206913	6DECOMARKER PT BIS 4 VIOLET/SC
206909	6DECOMARKER PTE BIS 4 ROSE/SC

206908	6DECOMARKER PTE BIS 4 ROUGE/SC
206905	6DECOMARKER PTE BIS 4 ORANG/SC
206903	6DECOMARKER PTE BIS 4 POLL/SC
206901	6DECOMARKER PT BIS 4 BLANC/SC
206858	6DECOMARKER PT 2-4 CUIV PRE/SC
206857	6DECOMARK PT 2-4 OR PRECIE/SC
206856	6DECOMARKER PT 2-4 ARGT PRE/SC
206855	6DECOMARKER PT 2-4 NOIR PRE/SC
206836	6 DECOMARKER PTE 2-4 NOIR/SC
206835	6 DECOMARKER PTE 2-4 GRIS/SC
206833	6 DECOMARKER PT 2-4 SIEN BR/SC
206827	6 DECOMARKER PTE 2-4 BEIGE/SC
206823	6 DECOMARKER PTE 2-4 VERT/SC
206817	6 DECOMARKER PTE 2-4 CYAN/SC
206813	6DECOMARKER PTE 2-4 VIOLETT/SC
206809	6 DECOMARKER PTE 2-4 ROSE/SC
206808	6 DECOMARKER PTE 2-4 ROUGE/SC
206805	6 DECOMARKER PTE 2-4 ORANGE/SC
206803	6 DECOMARKER PTE 2-4 POLLEN/SC
206801	6 DECOMARKER PTE 2-4 BLANC/SC
206758	6DECOMARKER PT1,2 CUIV PREC/SC
206757	6DECOMARKER PTE1,2 OR PREC/SC
206756	6DECOMARKER PTE1,2 ARG PREC/SX
206755	6DECOMARKER PT1,2 NOIR PREC/SC
206754	6DECOMARKER PT1,2 VERT PREC/SC
206753	6DECOMARKER PT1,2 BLEU PREC/SC
206752	6DECOMARKER PT1,2 ROSE PREC/SC
206751	6DECOMARKER PT1,2 ROUG PREC/SC
206743	6DECOMARKER PT1,2 ROSE FLUO/SC
206742	6DECOMARKER PT1,2 ORAN FLUO/SC
206741	6DECOMARKER PT 1,2 JAU FLUO/SC
206736	6DECOMARKER PTE 1,2 NOIR/SC
206735	6DECOMARKER PTE 1,2 GRIS/SC
206734	6DECOMARKER PT 1,2 BLC NEPA/SC
206733	6DECOMARKER PT 1,2 SIEN BRU/SC
206732	6 DECOMARKER PTE 1,2 MOKA/SC
206731	6 DECOMARKER PTE 1,2 SANGUI/SC
206730	6 DECOMARKER PTE 1,2 OCRE/SC
206729	6 DECOMARKER PTE 1,2 LIN/SC
206728	6DECOMARK PTE 1,2 TON CHAIR/SC
206727	6DECOMARKER PTE 1,2 BEIGE/SC
206726	6DECOMARKER PTE 1,2 TAUPE/SC
206725	6DECOMARK PTE 1,2 GRIS VERT/sc
206724	6 DECOMARK PTE 1,2 VERT LUM/SC
206723	6 DECOMARKER PTE 1,2 VERT/SC
206722	6DECOMARK PT 1,2 VERT EMER/SC
206721	6DECOMARKER PT 1,2 VERT SAP/SC
206720	6DECOMARKER P 1,2 BLEU NUIT/SC
206719	6DECOMARKER PT 1,2 BLEU OUT/SC
206718	6DECOMARK PT 1,2 BLEU CARAI/SC
206717	6 DECOMARKER PTE 1,2 CYAN/SC
206716	6 DECOMARKER PTE1,2 TURQUOI/SC
206715	6DECOMARKER PTE 1,2 BLEU CL/SC
206714	6 DECOMARKER PTE 1,2 LAVAND/SC
206713	6DECOMARKER PTE 1,2 VIOLETT/SC
206712	6DECOMARKER PTE 1,2 MURE/SC
206711	6DECOMARK PTE 1,2 VIOL VIF/SC
206710	6 DECOMARK PTE 1,2 ROSE CL/SC
206709	6 DECOMARKER PTE 1,2 ROSE/SC
206708	6 DECOMARKER PTE 1,2 ROUGE/SC
206707	6DECOMARKER PT 1,2 MAGENTA/SC
206706	6DECOMARKER PT 1,2 VERMILL/SC
206705	6DECOMARKER PTE 1,2 ORANGE/SC
206704	6DECOMARKER PTE1,2 ORAN CLR/SC
206703	6 DECOMARKER PTE 1,2 POLLEN/SC
206702	6DECOMARKER PT 1,2 JAUN SOL/SC
206701	6 DECOMARKER PTE 1,2 BLANC/SC

206657	6DECOMARKER PTE 0,7 OR PREC/SC
206656	6DECOMARKER PT 0,7 ARG PREC/SC
206655	6DECOMARKER PT 0,7 NOIR PRE/SC
206636	6 DECOMARKER PTE 0,7 NOIR/SC
206635	6 DECOMARKER PTE 0,7 GRIS/SC
206633	6DECOMARKER PTE 0,7 SIEN BR/SC
206627	6 DECOMARKER PTE 0,7 BEIGE/SC
206623	6 DECOMARKER PTE 0,7 VERT/SC
206617	6 DECOMARKER PTE 0,7 CYAN/SC
206614	6 DECOMARKER PTE 0,7 LAVAND/SC
206613	6 DECOMARK PTE 0,7 VIOLETTE/SC
206609	6 DECOMARKER PTE 0,7 ROSE/SC
206608	6 DECOMARKER PTE 0,7 ROUGE/SC
206605	6 DECOMARKER PTE 0,7 ORANGE/SC
206603	6 DECOMARKER PTE 0,7 POLLEN/SC
206601	6 DECOMARKER PTE 0,7 BLANC/SC
205958	6DECOMARK PT BISEAU 4 CUIV PR
205957	6DECOMARK PT BISEAU 4 OR PREC
205956	6DECOMARK PT BISEAU 4 ARG PREC
205955	6DECOMARK PT BISEAU 4NOIR PREC
205936	6DECOMARKER PT BISEAU 4 NOIR
205935	6DECOMARKER PT BIS 4 GRIS
205933	6DECOMARKER PT BIS 4 SIEN BR
205927	6DECOMARKER PT BISEAU 4 BEIGE
205923	6DECOMARKER PT BISEAU 4 VERT
205917	6DECOMARKER PT BISEAU 4 CYAN
205913	6DECOMARKER PT BISEAU 4 VIOLET
205909	6DECOMARKER PTE BISEAU 4 ROSE
205908	6DECOMARKER PTE BISEAU 4 ROUGE
205905	6DECOMARKER PTE BISEAU 4 ORANG
205903	6DECOMARKER PTE BISEAU 4 POLL
205901	6DECOMARKER PT BISEAU 4 BLANC
205858	6DECOMARKER PTE 2-4 CUIVR PREC
205857	6DECOMARKER PT 2-4 OR PRECIEUX
205856	6DECOMARKER PTE 2-4 ARGENT PRE
205855	6DECOMARKER PTE 2-4 NOIR PREC
205836	6 DECOMARKER PTE 2-4 NOIR
205835	6 DECOMARKER PTE 2-4 GRIS
205833	6 DECOMARKER PTE 2-4 SIEN BRUL
205827	6 DECOMARKER PTE 2-4 BEIGE
205823	6 DECOMARKER PTE 2-4 VERT
205817	6 DECOMARKER PTE 2-4 CYAN
205813	6DECOMARKER PTE 2-4 VIOLETTE
205809	6 DECOMARKER PTE 2-4 ROSE
205808	6 DECOMARKER PTE 2-4 ROUGE
205805	6 DECOMARKER PTE 2-4 ORANGE
205803	6 DECOMARKER PTE 2-4 POLLEN
205801	6 DECOMARKER PTE 2-4 BLANC
205758	6DECOMARKER PTE1,2 CUIV PREC
205757	6DECOMARKER PTE1,2 OR PRECIEUX
205756	6DECOMARKER PTE1,2 ARGENT PREC
205755	6DECOMARKER PTE1,2 NOIR PREC
205754	6DECOMARKER PTE1,2 VERT PREC
205753	6DECOMARKER PTE1,2 BLEU PREC
205752	6DECOMARKER PTE1,2 ROSE PREC
205751	6DECOMARKER PTE1,2 ROUGE PREC
205743	6DECOMARKER PTE1,2 ROSE FLUO
205742	6DECOMARKER PTE1,2 ORANGE FLUO
205741	6DECOMARKER PTE 1,2 JAU FLUO
205736	6DECOMARKER PTE 1,2 NOIR
205735	6DECOMARKER PTE 1,2 GRIS
205734	6DECOMARKER PTE 1,2 BLC NÉPAL
205733	6DECOMARKER PTE 1,2 SIEN BRUL
205732	6 DECOMARKER POINTE 1,2 MOKA
205731	6 DECOMARKER PTE 1,2 SANGUINE
205730	6 DECOMARKER POINTE 1,2 OCRE
205729	6 DECOMARKER POINTE 1,2 LIN

205728	6DECOMARKER PTE 1,2 TON CHAIR
205727	6DECOMARKER POINTE 1,2 BEIGE
205726	6DECOMARKER POINTE 1,2 TAUPE
205725	6DECOMARKER PTE 1,2 GRIS VERT
205724	6 DECOMARKER PTE 1,2 VERT LUM
205723	6 DECOMARKER POINTE 1,2 VERT
205722	6DECOMARKER PT 1,2 VERT EMERAU
205721	6DECOMARKER PTE 1,2 VERT SAPIN
205720	6DECOMARKER PT 1,2 BLEU NUIT
205719	6DECOMARKER PT 1,2 BLEU OUTREM
205718	6DECOMARKER PT 1,2 BLEU CARAÏB
205717	6 DECOMARKER PTE 1,2 CYAN
205716	6 DECOMARKER PTE 1,2 TURQUOISE
205715	6DECOMARKER PTE 1,2 BLEU CLAIR
205714	6 DECOMARKER PTE 1,2 LAVANDE
205713	6DECOMARKER PTE 1,2 VIOLETTE
205712	6DECOMARKER POINTE 1,2 MURE
205711	6DECOMARKER PTE 1,2 VIOLET VIF
205710	6DECOMARKER PTE 1,2 ROSE CLAIR
205709	6 DECOMARKER POINTE 1,2 ROSE
205708	6 DECOMARKER POINTE 1,2 ROUGE
205707	6DECOMARKER PT 1,2 MAGENTA
205706	6DECOMARKER PT 1,2 VERMILLON
205705	6DECOMARKER POINTE 1,2 ORANGE
205704	6DECOMARKER PTE 1,2 ORANGE CLR
205703	6 DECOMARKER POINTE 1,2 POLLEN
205702	6DECOMARKER PT 1,2 JAUN SOLEIL
205701	6 DECOMARKER POINTE 1,2 BLANC
205657	6 DECOMARKER PTE 0,7 OR PREC
205656	6 DECOMARKER PTE 0,7 ARGT PREC
205655	6 DECOMARKER PTE 0,7 NOIR PREC
205636	6 DECOMARKER PTE 0,7 NOIR
205635	6 DECOMARKER PTE 0,7 GRIS
205633	6 DECOMARKER PTE 0,7 SIENNE BR
205627	6 DECOMARKER PTE 0,7 BEIGE
205623	6 DECOMARKER PTE 0,7 VERT
205617	6 DECOMARKER PTE 0,7 CYAN
205614	6 DECOMARKER PTE 0,7 LAVANDE
205613	6 DECOMARKER PTE 0,7 VIOLETTE
205609	6 DECOMARKER PTE 0,7 ROSE
205608	6 DECOMARKER PTE 0,7 ROUGE
205605	6 DECOMARKER PTE 0,7 ORANGE
205603	6 DECOMARKER PTE 0,7 POLLEN
205601	6 DECOMARKER PTE 0,7 BLANC
205530	4SET 3 DECOMARKERS NOIR/BL/ARG
205507	4SET5DECOMARK ROS C/RO/LAV/V/N
205506	4SET 5DECOMARK OR/ARG/NR/RG/VT
205505	4SET5 DECOMARK NR/JAU/RG/BL/VT
205504	4SET3 DECOMARK P1.2 FLUO J/O/R
205503	4SET3 DECOMARK PT1.2 NR/BL/OR
205502	4SET2 DECOMARKER PT 1,2 OR+ARG
205501	4SET2 DECOMARKER PT1,2 BL+NOIR
205033	5 SET4 MECHES 4MM 2RDES+2BISE
300083	BOITE AQUARELLE 24 1/2 GODETS + MARQUEUR DRAWING GUM 0,7 MM OFFER
201743	3ACRYL MARK PT 5-15MM ROS FLUO
201742	3ACRYL MARK PT 5-15MM ORA FLUO
201741	3ACRYL MARK PT 5-15MM JAU FLUO
201736	3ACRYL MARK PT 5-15MM NOIR
201735	3ACRYL MARK PT 5-15MM GRIS
201732	3ACRYL MARK PT 5-15MM SIEN NAT
201723	3ACRYL MARK PT 5-15MM VERT
201722	3ACRYL MARK PT 5-15MM VERT EM
201719	3ACRYL MARK PT 5-15MM BLEU OUT
201718	3ACRYL MARK PT 5-15MM BLEU CAR
201717	3ACRYL MARK PT 5-15MM CYAN
201713	3ACRYL MARK PT 5-15MM VIOLET
201711	3ACRYL MARK PT 5-15MM VIO VIF

201708	3ACRYL MARK PT 5-15MM ROUGE
201707	3ACRYL MARK PT 5-15MM MAGENT
201705	3ACRYL MARK PT 5-15MM ORANGE
201704	3ACRYL MARK PT 5-15MM ORAN CL
201702	3ACRYL MARK PT 5-15MM JAUNE
201701	3ACRYL MARK PT 5-15MM BLANC
201658	6ACRYL MARK PT BISEAU4 CUIV PR
201657	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 OR PRE
201656	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 ARG PR
201655	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 NOIR P
201636	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 NOIR
201635	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 GRIS
201633	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 SIENBR
201627	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 BEIGE
201623	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 VERT
201617	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 CYAN
201613	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 VIOLET
201609	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 ROSE
201608	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 ROUGE
201605	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 ORANGE
201603	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 JAU FC
201601	6ACRYL MARK PT BISEAU 4 BLANC
201558	6 ACRYL MARKER PTE 4MM CUIV PR
201557	6 ACRYL MARKER PTE 4MM OR PR
201556	6 ACRYL MARKER PTE 4MM ARGT PR
201555	6 ACRYL MARKER PTE 4MM NOIR PR
201536	6 ACRYL MARKER PTE 4MM NOIR
201535	6 ACRYL MARKER PTE 4MM GRIS
201533	6 ACRYL MARKER PTE 4MM SIEN BR
201527	6 ACRYL MARKER PTE 4MM BEIGE
201523	6 ACRYL MARKER PTE 4MM VERT
201517	6 ACRYL MARKER PTE 4MM CYAN
201513	6 ACRYL MARKER PTE 4MM VIOLET
201509	6 ACRYL MARKER PTE 4MM ROSE
201508	6 ACRYL MARKER PTE 4MM ROUGE
201505	6 ACRYL MARKER PTE 4MM ORANGE
201503	6 ACRYL MARKER PTE 4MM JAUN FC
201501	6 ACRYL MARKER PTE 4MM BLANC
201458	6ACRYL MARKER PT 1.2 CUIVR PRE
201457	6ACRYL MARKER PT 1.2 OR PREC
201456	6ACRYL MARKER PT 1.2 ARG PREC
201455	6ACRYL MARKER PT 1.2 NOIR PREC
201454	6ACRYL MARKER PT 1.2 VERT PREC
201453	6ACRYL MARKER PT 1.2 BLEU PREC
201452	6ACRYL MARKER PT 1.2 ROSE PREC
201451	6ACRYL MARKER PT 1.2 ROUG PREC
201443	6ACRYL MARKER PT 1.2 ROSE FLUO
201442	6ACRYL MARKER PT 1.2 ORAN FLUO
201441	6ACRYL MARKER PT 1.2 JAUN FLUO
201436	6ACRYL MARKER PT 1.2 NOIR
201435	6ACRYL MARKER PT 1.2 GRIS
201434	6ACRYL MARKER PT 1.2 BLC NEPAL
201433	6ACRYL MARKER PT 1.2 SIEN BRU
201432	6ACRYL MARKER PT 1.2 SIEN NAT
201431	6ACRYL MARKER PT 1.2 OCRE RGE
201430	6ACRYL MARKER PT 1.2 OCRE
201429	6ACRYL MARKER PT 1.2 LIN
201428	6ACRYL MARKER PT 1.2 TON CHAIR
201427	6ACRYL MARKER PT 1.2 BEIGE
201426	6ACRYL MARKER PT 1.2 TAUPE
201425	6ACRYL MARKER PT 1.2 GRIS VERT
201424	6ACRYL MARKER PT 1.2 VERT LUM
201423	6ACRYL MARKER PT 1.2 VERT
201422	6ACRYL MARKER PT 1.2 VERT EMER
201421	6ACRYL MARKER PT 1.2 VERT FONC
201420	6ACRYL MARKER PT 1.2 BLEU NUIT
201419	6ACRYL MARKER PT 1.2 BLEU OUTR

201418	6ACRYL MARKER PT 1.2 BLEU CARA
201417	6ACRYL MARKER PT 1.2 CYAN
201416	6ACRYL MARKER PT 1.2 TURQUOISE
201415	6ACRYL MARKER PT 1.2 BLEU CL
201414	6ACRYL MARKER PT 1.2 VIOL CL
201413	6ACRYL MARKER PT 1.2 VIOLET
201412	6ACRYL MARKER PT 1.2 VIOLET OR
201411	6ACRYL MARKER PT 1.2 VIOLET V
201410	6ACRYL MARKER PT 1.2 ROSE CL
201409	6ACRYL MARKER PT 1.2 ROSE
201408	6ACRYL MARKER PT 1.2 ROUGE
201407	6ACRYL MARKER PT 1.2 MAGENTA
201406	6ACRYL MARKER PT 1.2 VERMILLON
201405	6ACRYL MARKER PT 1.2 ORANGE
201404	6ACRYL MARKER PT 1.2 ORANGE CL
201403	6ACRYL MARKER PT 1.2 JAUN FCE
201402	6ACRYL MARKER PT 1.2 JAUNE
201401	6ACRYL MARKER PTE 1.2 BLANC
201357	6ACRYL MARKER PT 0.7 OR PREC
201356	6ACRYL MARKER PT 0.7 ARG PREC
201355	6ACRYL MARKER PT 0.7 NOIR PREC
201336	6ACRYL MARKER PT 0.7 NOIR
201335	6ACRYL MARKER PT 0.7 GRIS
201333	6ACRYL MARKER PT 0.7 SIEN BRUL
201327	6ACRYL MARKER PT 0.7 BEIGE
201323	6ACRYL MARKER PT 0.7 VERT
201317	6ACRYL MARKER PT 0.7 CYAN
201314	6ACRYL MARKER PT 0.7 VIOLET CL
201313	6ACRYL MARKER PT 0.7 VIOLET
201309	6ACRYL MARKER PT 0.7 ROSE
201308	6ACRYL MARKER PT 0.7 ROUGE
201305	6ACRYL MARKER PT 0.7 ORANGE
201303	6ACRYL MARKER PT 0.7 JAUNE FCE
201301	6ACRYL MARKER PTE 0.7 BLANC
201222	4SET2 ACRYL MARK PT1.2 OR+ARG
201221	4SET 2ACRYL MARK PT1.2 BL+NOIR
201213	4SET5 ACR MK BLC/BC/CY/BL/BLN
201212	4SET5 ACRYL MARK OR/AR/NR/RG/VT
201211	4SET5 ACRYL MARK NR/JA/RG/BL/V
201202	4SET 3 ACRYL MARKER NR/BL/ARG
201201	4SET3 ACRYL MARK P1.2 NR/BL/OR
146000	SKRIB/SETASKRIB BOUCHONS
137026	SETASKRIB P FINE VERMILLON
137019	SETASKRIB P FINE NOIR
135000	SETASKRIB FEU MECHE RONDE
128000	SETASKRIB 6 POINTES FINES ASS
126000	SETASKRIB ETUI 12 FEUTRES ASS
ECHBL2021	54 ECHANTILLONS 4ARTISTMARKERS
094025	6 SACHET 7A SPRAY BUSES "AUXILIAIRE" x5
766188	4 SET APPLICATEURS X6 RESINE
119098	VIT160 DEP FEUTRE NEUTRE
119097	VIT160 DEP FEUTRE ANIS
119096	VIT160 DEP FEUTRE MENTHE
119095	VIT160 DEP FEUTRE AZUR
119094	VIT160 DEP FEUTRE GITANE
119093	VIT160 DEP FEUTRE MAUVE
119092	VIT160 DEP FEUTRE ROSE
119091	VIT160 DEP FEUTRE ORANGE
119090	VIT160 DEP FEUTRE CITRON
118250	ETUI 6 FEUTR V160 PRINTEMPS
118240	ETUI 6 FEUTR V160 CLASSIQUE
118220	ETUI 3 FEUTR V160 BASIQUE
118210	ETUI 3 FEUT V160 CONTEMPORAIN
118100	V160 BR 9 FEU ASSORTIS
118088	VIT160 BR FEUTRE NOIR D'ENCRE
118087	VIT160 BR FEUTRE AMBRE
118086	VIT160 BR FEUTRE VERT SANTAL

118085	VIT160 BR FEUTRE EMERAUDE
118084	VIT160 BR FEUTRE TURQUOISE
118083	VIT160 BR FEUTRE ROSE BENGAL
118082	VIT160 BR FEUTRE ROUGE PIMENT
118081	VIT160 BR FEUTRE PAPRIKA
118080	VIT160 BR FEUTRE JAUNE SOLEIL
116097	V160 DEP FEUTRE/COQUE ANIS
116096	V160 DEP FEU/COQ MENTHE
116095	V160 DEP FEUTRE/COQUE AZUR
116094	V160 FEU/COQ GITANE
116093	V160 FEU/COQ MAUVE
116092	V160 FEUTRE/COQUE ROSE
116088	V160 FEU/COQ NOIRENCRE
116086	VIT160 BR FEUT/COQ VERT SANTAL
116085	VIT160 BR FEUTRE/COQ EMERAUDE
116084	V160 BR FEU/COQ AZUR
116083	VIT160 BR FEUT/COQ ROSE BENGAL
116082	V160 BR FEUTRE/COQUE ROUGE
116081	VIT160 BR FEUTRE/COQ PAPRIKA
094303	MECHE DE COTON 100GR
094221	copeaux à dorer brun rouge
094220	copeaux à dorer cuivre
094219	copeaux à dorer argent
094218	copeaux à dorer or
094215	feuilles à dorer cuivre
094209	feuilles à dorer argent
094208	feuilles à dorer or
833309	COFFRET COLLECT STUDIO ACRYL.
920113	COFFRET COLLECT HUILE XL .
039000	METAL A REPOUSSER ALUMINIUM : POCHETTE DE 10 FEUILLES 370X245MM
383130	FUSAINS TENDRES BOITE DE 3 13-15 MM
035080	COLOREX SET 5X45ML COULEURS ASSORTIS + 1 MARQUEUR DRAWING GUM
033104	MARQUEUR DRAWING GUM SOUS COQUE POINTE 4 MM RONDE
033103	MARQUEUR DRAWING GUM POINTE 4 MM RONDE
033102	MARQUEUR DRAWING GUM SOUS COQUE POINTE 0,7 MM
033101	MARQUEUR DRAWING GUM POINTE 0,7 MM
022219	P150 FEU COURT P.FINE ANTHRAC
022209	P150 FEU COURT P.REG ANTHRACI
022011	50P150 REG. POINT MARKER WHITE
021107	P150 FEUT P. FIN/COQ AMAZONITE
021103	P150 FEUT P. FINE/COQ ECARLATE
021101	P150 FEUT P. FINE/COQ JAUNE ML
021010	P150 BTE 9 FEU ASS P FINE
021009	P150 FEU P FINE ANTHRACITE
021008	P150 FEU P FINE TERRE
021007	P150 FEU P FINE AMAZONITE
021006	P150 FEU P FINE PERIDOT
021005	P150 FEU P FINE BLEU PAON
021004	P150 FEU P FINE LAPIS
021003	P150 FEU P FINE ECARLATE
021002	P150 FEU P FINE AGATHE
021001	P150 FEU P FINE JAUNE MARS
020280	ETUI 6 FEUTR PT FINE P150 POP
020270	ETUI 6 FEUTR P.FINE P150 FUN
020260	ETUI 6 FEUTR PTN P150 CONTEMP
020240	ETUI 3 FEUTR P.FINE P150 PRIM
020220	ETUI 3 FEUTR PTN P150 PRIMAIRE
020210	ETUI 3 FEUTR P150 THEME CITRON
020010	P150 9 FEU ASSORTIS
020009	P150 FEU ANTHRACITE
020008	P150 FEU TERRE
020007	P150 FEU AMAZONITE
020006	P150 FEU PERIDOT
020005	P150 FEU BLEU PAON
020004	P150 FEU LAPIS
020003	P150 FEU ECARLATE
020002	P150 FEU AGATHE

020001	P150 FEU JAUNE MLL
524607	6 ROUE CHROMATIQUE FLUID PIGMENT
524607	SET BATON MELANGE POURING EXPERIENCES
524606	SET GOBELETS GRADUES POURING EXPERIENCES
524605	SET ACCESSOIRES POURING EXPERIENCES
004010	TABLIER 7A
002009	P150 FEU/COQ ANTHRACITE
002008	P150 FEUTRE/COQUE TERRE
002007	P150 FEU/COQ AMAZONITE
002005	P150 FEUTRE/COQ BLEU PAON
002004	P150 FEU/COQ LAPIS
002001	P150 FEUTRE/COQ JAUNE MARS
0033103	12 MARQUEUR DRAW GUM BA 4MM RD
758481	COFFRET COLLECTION SETACOLOR OPAQUE - 10X45ML -CL 1
094021	6 SACHET DECOSPRAY/7A SPRAY BUSES "BASIQUE" x5
094022	6 SACHET BUSES DECOSPRAY/7A SPRAY "PAILLETTE & NACRE" x5
094023	6 SACHET BUSES DECOSPRAY "GESSO" x5
094024	6 SACHET BUSES DECOSPRAY "EFFET PIERRE" x5
417302	COLOREX MARKER JAUNE PRIMAIRE
417303	COLOREX MARKER JAUNE CLAIR
417305	COLOREX MARKER ORANGE
417309	COLOREX MARKER ROUGE TURC
417310	COLOREX MARKER BORDEAUX
417311	COLOREX MARKER MAGENTA
417314	COLOREX MARKER BOUGAINVILLEE
417315	COLOREX MARKER PRUNE
417316	COLOREX MARKER VIOLET
417319	COLOREX MARKER BLEU COBALT
417320	COLOREX MARKER BLEU OUTREMER
417322	COLOREX MARKER CYAN
417324	COLOREX MARKER BLEU TURQUOISE
417325	COLOREX MARKER BLEU COSMOS
417329	COLOREX MARKER VERT EMERAUDE
417330	COLOREX MARKER VERT FORET
417334	COLOREX MARKER VERT PRINTEMPS
417336	COLOREX MARKER CHARTREUSE
417338	COLOREX MARKER VERT OLIVE
417339	COLOREX MARKER BEIGE ROSÉ
417343	COLOREX MARKER OCRE JAUNE
417345	COLOREX MARKER SIENNE NATURELLE
417346	COLOREX MARKER SANGUINE
417348	COLOREX MARKER SEPIA
417350	COLOREX MARKER GRIS DE PAYNE
417351	COLOREX MARKER GRIS NEUTRE
417353	COLOREX MARKER NOIR D'IVOIRE
417358	COLOREX MARKER JAUNE FLUO
417359	COLOREX MARKER ROSE FLUO
DWT2305562	5XDWT LINE MAKER ASS 3 FTR GRA
DWT2305561	5XDWT LINEMAKER ASS 3 FTR SEP
DWT2305560	5XDWT LINEMAKER ASS 3 FT NOIR
DWT2300218	3XDWT POCHETTE A CRAYON CUIR
580500	3BTE METAL 4ARTIST MARKER 4MM
417410	4 COLOREX MARKER SET 6 ESSENTI
417411	4 COLOREX MARKER SET 12 ESSENTI
417441	COLOREX MARKER POCHETTE MINES
417401	SET WATER BRUSH
417300	COLOREX MARKER VIDE

SETACOLOR CUIR : autres couleurs - FDS384



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SETACOLOR CUIR : autres couleurs

Code du produit : FDS384

Voir liste des références en annexe

UFI : Q8X0-N0N0-N00V-J6S1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures & Vernis pour artistes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PEBEO SAS.

Adresse : CS 10106 .13881.GEMENOS CEDEX.FRANCE.

Téléphone : 33 (0) 4.42.32.08.08. Fax : 33 (0) 4.42.32.01.70.

reglementation@pebeo.com

www.pebeo.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

Autres numéros d'appel d'urgence

Belgique : +32 70 245 245 L uxembourg : +352 8002 5500 S uisse : +41 1 145

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Peut produire une réaction allergique (EUH208).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Etiquetage additionnel :

EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence - Généraux :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) $\geq 0.1\%$ publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances $\geq 0,1\%$ présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges****Composition :**

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
INDEX: 613-088-00-6 CAS: 2634-33-5 EC: 220-120-9 REACH: 01-2120761540-60 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE	GHS05, GHS07, GHS09 Dgr Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 1	[1]	0 <= x % < 0.05
INDEX: 613-167-00-5 CAS: 55965-84-9 MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1)	GHS06, GHS05, GHS09 Dgr Acute Tox. 3, H301 Acute Tox. 2, H310 Skin Corr. 1C, H314 Skin Sens. 1A, H317 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 2, H330 Aquatic Acute 1, H400 M Acute = 100 Aquatic Chronic 1, H410 M Chronic = 100 EUH:071	B [1]	0 <= x % < 0.0015

Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë

Identification	Limites de concentration spécifiques	ETA
INDEX: 613-088-00-6 CAS: 2634-33-5 EC: 220-120-9 REACH: 01-2120761540-60 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE	Skin Sens. 1: H317 C>= 0.05%	
INDEX: 613-167-00-5 CAS: 55965-84-9 MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1)	Skin Corr. 1C: H314 C>= 0.6% Skin Irrit. 2: H315 0.06% <= C < 0.6% Eye Dam. 1: H318 C>= 0.6% Eye Irrit. 2: H319 0.06% <= C < 0.6% Skin Sens. 1A: H317 C>= 0.0015%	

Informations sur les composants :

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des mesures de premiers secours**En cas d'inhalation :**

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Prévention des incendies :

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

- Pays Bas / MAC-waarde (10 december 2014) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition :	Critères :
55965-84-9	0.05 mg/m3	-	-	-	-

- Suisse (Suva 2021) :

CAS	VME	VLE	Valeur plafond	Notations
55965-84-9	0.2 ppm	0.4 ppm		

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Latex naturel
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- PVC (Polychlorure de vinyle)
- Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat physique**

Etat Physique :

Liquide Fluide.

Couleur

Non précisé

Odeur

Seuil olfactif :

Non précisé.

Point de fusion

Point/intervalle de fusion :

Non concerné.

SETACOLOR CUIR : autres couleurs - FDS384

Point de congélation

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Point/intervalle d'ébullition : Non concerné.

Inflammabilité

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Point d'éclair

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

Température d'auto-inflammation

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

Température de décomposition

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

pH

pH en solution aqueuse : Non précisé.

pH : 8.50 .
Base faible.

Viscosité cinématique

Viscosité : Non précisé.

Solubilité

Hydrosolubilité : Diluable.

Liposolubilité : Non précisé.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

Pression de vapeur

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

Densité et/ou densité relative

Densité : 1.03

Densité de vapeur relative

Densité de vapeur : Non précisé.

9.2. Autres informations

COV (g/l) : 11.71

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune donnée n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

10.4. Conditions à éviter

Éviter :

- le gel

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Aucune donnée n'est disponible.

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

11.1.2. Mélange

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Contient au moins une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique.

11.2. Informations sur les autres dangers

Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5): Voir la fiche toxicologique n° 243.
- Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1) (CAS 55965-84-9): Voir la fiche toxicologique n° 290.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée n'est disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Codes déchets (Décision 2014/955/CE, Directive 2008/98/CEE relative aux déchets dangereux) :

20 01 27 * peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

15 01 02 emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

-

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2022/692 (ATP 18)

- Informations relatives à l'emballage :

Le mélange est conditionné dans un emballage n'excédant pas 125 ml.

Le mélange ne contient pas de substance soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 : <https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach>.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.

SETACOLOR CUIR : autres couleurs - FDS384

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Abréviations :

REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.
UFI : Identifiant unique de formulation.
STEL : Short-term exposure limit
TWA : Time Weighted Averages
VLE : Valeur Limite d'Exposition.
VME : Valeur Moyenne d'Exposition.
ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods.
IATA : International Air Transport Association.
OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.
RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.
WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class).
PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.
SVHC : Substance of Very High Concern.

Reference	Désignation Référence
295631	SETACOLOR CUIR 45ML - METAL ARGENT
295632	SETACOLOR CUIR 45ML - METAL BRONZE
295633	SETACOLOR CUIR 45ML - METAL OR
295636	SETACOLOR CUIR 45ML - PAILLETTE ARGENT
295637	SETACOLOR CUIR 45ML - PAILLETTE OR
295638	SETACOLOR CUIR 45ML - PAILLETTE IRISDESCENT
295641	SETACOLOR CUIR 45ML - DUOCHROME ROSE/BLEU
295642	SETACOLOR CUIR 45ML - DUOCHROME BLEU/VERT
295644	SETACOLOR CUIR 45ML - DUOCHROME JAUNE/VIOLET
295647	SETACOLOR CUIR 45ML - FLUO JAUNE
295648	SETACOLOR CUIR 45ML - FLUO ROSE
295649	SETACOLOR CUIR 45ML - PHOSPHORESCENT
295652	SETACOLOR CUIR 110ML - DILUANT ECLAIRCISSANT
295682	Coffret sélection SetaCuir